



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2022_50001_0014

A Marseille, le 13/06/2022

DAVEU/DRP

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Travaux de construction du CIS de St Julien

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 1, posée le 9 juin 2022 :

Est il possible d'avoir les plans pour le lot 8 - Equipements de cuisines? De plus, pouvez vous nous confirmer que les quantités dans la DPGF sont exactes?

Réponse 1, transmise 13/06/2022 :

Les éléments demandés sont déjà inclus dans le dossier de consultation. Les plans sont dans les dossiers suivants :

- Dossier C Pièces graphiques / 1 Architecture et paysage / 1G Carnets des Aménagements de cuisine (PDF)
- Dossier B Pièces écrites / 1 CCTP / Dernière page du document PE008 CCTP Cuisine (PDF)
- Dossier C Pièces graphiques / 8 Documents DWG / Plan DCE-03-1 - PLAN NIVEAU 1 (DWG)

Concernant les quantités inscrites dans la DPGF, comme pour l'ensemble des lots, ces quantités sont données à titre indicatif et sont à vérifier par les entreprises. L'entreprise devra procéder à la vérification du quantitatif fourni en complétant la colonne « Quantités vérifiées » dans la DPGF et devra faire part de ses observations éventuelles par écrit.

Question 2, posée le 10 juin 2022 :

Pour la signalétique sur la façade j'ai besoin de savoir la hauteur, la matière et l'épaisseur des lettres + logo.

Réponse 2, transmise le 13/06/2022 :

Les éléments demandés sont déjà inclus dans le dossier de consultation. Veuillez-prendre connaissance du document « DCE-17_CIS ST JULIEN_DCE_DETAILS DE SIGNALÉTIQUE »

Vous trouverez le document dans le dossier suivant :

- Dossier C Pièces graphiques / 1 Architecture et paysage / 1E Carnets de détails

Les éléments de signalétique évoqués concernent deux lots différents. L'inscription institutionnelle est une prestation faisant partie du Lot 03 (lettrage + plaque métallique découpée), la réalisation de l'insigne du Bataillon est une prestation faisant partie du Lot 01 (compris dans la réalisation du mur matricé).

Question 3, posée le 10 juin 2022 :

Est-il possible de séparer le lot électricité du lot Photovoltaïque ?

Réponse 3, transmise le 13/06/2022 :

Ce n'est pas possible, les offres devront être transmises pour l'intégralité des prestations du lot (ou des lots) pour lequel le candidat souhaite soumissionner.

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

En date du 13/06/2022, le document de la consultation citée en objet a été modifié comme suit :

- le carnet de détail étanchéité modifié pour la coupe B1 a fait l'objet d'une correction

Ce document est classé au niveau suivant :

[C_PIECES_GRAPHIQUES.zip\C_PIECES_GRAPHIQUES\1 - ARCHITECTURE ET PAYSAGE\1E - CARNETS DE DETAILS](#)

il est dénommé

[DCE-11_CIS ST JULIEN_-Carnet de détails Etanchéité-A](#)

dans sa version modifiée

Les candidats devront répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Il est demandé aux candidats de veiller à bien prendre en compte cette dernière version du document dans leur offre. Toute version antérieure à celle modifiée ce jour, remise au titre de l'offre, ne pourra pas être acceptée et entraînera l'irrégularité de l'offre.

La date limite de remise des offres initialement prévue le 11/07/2022 à 16h00 est maintenue.